

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE RETOURNAC
DCM 2023-04-038**

L'an deux mille vingt-trois, le trois avril à vingt heures zéro minute, le Conseil Municipal de la Commune de Retournac, légalement convoqué le 27 mars 2023, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, en présence du public, sous la présidence de Madame Patricia GOUDARD, Maire.

<u>Nombre de conseillers</u>	<u>Présents</u> : Mesdames et Messieurs Patricia GOUDARD, Brigitte ROCHE, Thierry BENEVENT, Anne-Sylvie MIRMAND, Jean-Claude ABRIAL, Alain LUTZ, Jean-Pierre FILIOL, Christian PEYRARD, Maryse RIBEYRON, Carole GIGANT, David SUC, Stéphanie GRANOUILLET, Maëlle JOLY, Pierre ASTOR, Christelle BLANCHER, Antoine MALEYSSON, Cindy ISSARTEL, Corinne TARGHETTA, Sébastien VINCENT
En exercice : 23	<u>Absents excusés représentés</u> : Raoul GANIVET a donné procuration à Madame Carole GIGANT, Patrice WAUTHIER a donné procuration à Madame Maëlle JOLY, Monsieur Jean-Yves AUBERT a donné pouvoir à Monsieur Pierre ASTOR
Présents : 19	<u>Absents excusés non représentés</u> : Daniel DILITTA
Excusés	
représentés : 3	
Votants : 22	

Désignation du secrétaire de séance : Madame Maëlle JOLY

Objet : Tarif de location du Gymnase

Mme Patricia GOUDARD propose au conseil municipal de fixer un tarif de location des salles du gymnase à savoir la salle omnisports et la salle escalade-judo applicable aux associations ou organismes extérieurs à Retournac pour un usage à la journée. Il est proposé la tarification de 180 € ainsi qu'une caution de 1 000 €.

Toute location donnera lieu à la signature d'une convention de mise à disposition avec rappel du règlement intérieur du gymnase.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Fixe** le tarif de location d'une salle du Gymnase à 180 € pour un usage à la journée
- **Décide** d'appliquer ce tarif à compter du 15 avril 2023 et charge le régisseur de leur application

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Patricia GOUDARD

